

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CD DU 27 FEVRIER 2023

Présents : J. CELLIER – J. TISSOT – JC MEAR – J. MANUELLO – P. BRUNIER – Ph. BETTONI – C. MESNARD
– A. MANCINI – E. COSTA – JP CHAUVEAU

Absente excusée: A. CHAUVEAU

Le Président Jacques CELLIER ouvre la séance à 17 H 45 .

1. Point sur les Licences 2023

- A ce jour, 105 adhérents ont renouvelé leur licence pour 2023
- 3 sont en attente.

2. Bilan du CHCV des BORRELS

- Moindre participation en raison d'une météo incertaine
- Cependant nous avons comptabilisé 161 participants, dont 19 Féminines – 17 clubs ont été représentés dont 3 hors CODEP VAR
- Rien à redire sur l'organisation grâce aux nombreux bénévoles qui ont consacré leur matinée à l'évènement.

3. Pratique du VAE

- Pour faire suite aux AG du COREG et du CODEP durant lesquelles l'attention des Présidents a été portée sur le respect de la réglementation pour les utilisateurs de VAE, les décisions suivantes ont été prises par le Comité Directeur :
 1. La charte devra être signée par chaque licencié utilisateur d'un VAE – JP CHAUVEAU constituera un fichier des documents signés par chaque licencié
 2. Un paragraphe du règlement intérieur du Club précisera la conduite à tenir par les pratiquants dans les groupes (le cyclo VAE doit adapter sa vitesse aux vélos musculaires, circuler en fin de peloton et disposer d'un vélo conforme à la réglementation)
 3. Le règlement de LA HYEROISE qui sera affiché lors de l'inscription des participants rappellera les points ci-dessus.

4. LA HYEROISE – Dimanche 26 Mars

- Les équipes par postes sont pratiquement toutes constituées.
- Reste en suspens l'autorisation de la commune de BORMES pour traverser le village en raison de la tenue d'élections partielles !!!!
- Le balisage sera effectué le samedi matin, veille de la manifestation ; André MANCINI, Claude BRETNACHER et Bruno DUMAIS réaliserons cette opération avec un véhicule.
- Eric COSTA prend en charge la distribution des affiches auprès des vélocistes de la région.
-

5. POINT SUR LES SEJOURS

- Jean-Pierre CHAUVEAU comptabilise 17 participants au 1^{er} séjour. Le second est totalement complet avec 39 participants.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Jacques TISSOT fait part de la satisfaction des membres du Club d'avoir repris les réunions plénières au vélodrome. Il est proposé que ce soit le club qui prenne en charge l'organisation et le financement du pot de clôture, ceci afin d'éviter les débordementsculinaires. Les anniversaires pourront néanmoins être célébrés.
- La page Facebook du CLUB a disparu, elle sera reprise par Jacques TISSOT.
- Le comité Directeur fait le constat de la quasi disparition des randonnées VTT dans le département, aussi pour ne pas désavantager nos adhérents vététistes, le Comité Directeur décide de prendre en charge les frais de déplacements que générerait une participation à une rando hors département. Ceci dans la limite de trois par an, après l'accord du Comité Directeur. Un paragraphe en ce sens sera rédigé dans le règlement de la CARTE VERTE.

L'ordre du jour étant épuisé le Président J. CELLIER lève la séance à 19 H 30.

Une réunion plénière des adhérents est programmée pour le **Mardi 4 AVRIL** au vélodrome à 17 H 30.

De même le CD du mois de mars aura lieu **le MARDI 28** à partir de 17 H 00.

Le Secrétaire



Le Président

